

ASSEMBLÉE NATIONALE

29 septembre 2013

GARANTIR L'AVENIR ET LA JUSTICE DU SYSTÈME DE RETRAITES - (N° 1376)

Adopté

AMENDEMENT

N ° AS409 (Rect)

présenté par
M. Issindou, rapporteur

ARTICLE 13

Substituer aux mots :

« l'entrée en vigueur »,

les mots :

« la promulgation ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.